

Compte-rendu du conseil d'école du 17/12/2020

Enseignants

Présents : Mme ALLAIN Julie, Mme BAUVILIN Pauline, Mme BERTRAND Béatrice, Mme BOSTON Marie-Hélène, Mme CLUIS Carole, Mme DA SILVA Claudia, Mme DELALONDE Valérie, Mme DEMAREST Clémence, Mme DUHAMEL Jeanne, Mme DUMENIL Laure, Mme FISCHER Muriel, Mme GERVAIS Isabelle, Mme HEDDE Séverine, Mme LEMONNIER Anaëlle, Mme LIGOUGNE Caroline, Mme ROBERT Maroussia, , Mme SERRE Emmanuelle, M KILHOFFER Xavier, M VAN-LIEDEKERKE Damien.

RASED : Mme VIGNEUX Christelle.

Absents : Mme CHAMU Nathalie, M PERNUIT Sébastien

IEN

Absent excusé : M. CORTES

Mairie

Présents : M. CRETOT Didier, maire

Mme LUCAS Corinne

Absente excusée : Mme DAMERON Florence, adjointe

ATSEM

Mmes LAUCHER Sophie, HUMBERT Gaëlle

Parents d'élèves

Présents : Mmes BADIS Maud, PERELLO Vanessa, MOUGOMO Nadiannie, HELAUI Nadia, CHAERLES Audrey, GOMIS Isabelle, JOLY Séverine, LAFOSSE Héloïse, TONG Laura, NOE Céline, GOMIS Betty, CHERON Viviane, HAUTOT Alexandrie

Ordre du jour

Bilan de rentrée

Règlement intérieur

Election des représentants de parents d'élèves

PPMS et exercice incendie

Projets pédagogiques

Coopérative scolaire

Protocole COVID

Travaux et achats informatiques

Questions des parents d'élèves

Secrétaire de séance : Mme Fischer, enseignante

Début de séance : 17h30

Bilan de rentrée

Effectifs à ce jour : 436 élèves, 14 de plus que l'an dernier.

Une classe supplémentaire a été ouverte.

6 classes maternelles, 11 classes élémentaire, un dispositif ULIS.

Classe	Enseignant	Effectif		ULIS
PS	M Kilhoffer		26	
PS/MS	Mme Robert	14/9	23	
MS	Mme Hedde		25	
MS	Mme Duhamel		25	
GS	Mme Da Silva		25	
GS	Mme Fischer		26	
CP	Mme Boston		20	
CP	Mme Cluis		19	
CE1	Mme Gervais		23	
CE1	Mme Delalonde		23	
CE1/CE2	Mme Démarest	10/11	21	
CE2	Mme Lemonnier		26	2
CE2	Mme Bauvlin et M Van-Liedekerke		26	
CM1	Mme Allain		29	2
CM1	Mme Dumenil		27	1
CM2	Mme Ligougne		29	3
CM2	Mme Serre		31	4
ULIS	M Pernuit			12
			424	
TOTAL			436	

Une nouvelle collègue est nommée dans l'école : Mme Lemonnier.

Mmes Da Silva, Robert, Démarest, Duhamel, M Kilhoffer sont en remplacement.

Mme Bauvlin et M Van-Liedekerke sont sur un poste bloqué (Mme Levoir)

Plusieurs AESH interviennent auprès des élèves de l'école : Mme Mouillard en ULIS, Mme Lacroix, Mme Bouillette, Mme Crétot, Mme Girardel, Mme Habib, Mme Ocana, Mme Alcalde, Mme Louiche.

Nous avons 5 ATSEM pour 6 classes maternelles, Mme Echalar en PS/MS, Mme Christelle DEGLOS en PS, Mme Nelly VASEUX en MS, Mme Sophie LAUCHER en MS et Mme Gaëlle HUMBERT qui se partage entre les deux GS. Mme HUMBERT remplace Mme Catherine Royer qui est partie en retraite.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été modifié, deux points ont été ajoutés :

« Les élèves doivent prendre soin des livres qui leur sont confiés (manuels scolaires, livres de bibliothèque...). En cas de perte ou détérioration, la famille devra remplacer le livre ou verser une somme forfaitaire de 8 euros (par manuel).

Collation matinale

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation estime qu'il n'est pas souhaitable d'introduire des occasions de prises alimentaires en dehors des repas. Elle recommande que seuls les enfants qui n'auraient pas pris un petit déjeuner puissent consommer une collation (fruits, compotes), et ce dès l'arrivée à l'école et avant le début de la classe.

Aucun goûter ne sera donc autorisé à l'école sauf à l'accueil le matin.

Les élèves qui sont accueillis au centre après l'école pourront apporter un goûter qui restera dans un sac jusqu'à 16H30. »

Il est adopté si tous les membres sont d'accord. Le règlement de l'école et de la restauration scolaire sont semblables.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

Elections des représentants.

Le vote s'est déroulé uniquement par correspondance comme l'autorise l'arrêté du 19 août 2019, après décision en conseil d'école du juin 2020. Nous avons eu 18% de participation. Les représentants des parents ont été élus avec 62% des voix. Les chiffres sont comparables à ceux de l'an dernier. Une seule liste se présente, il y a donc peu d'enjeu.

Mme Bertrand remercie les parents qui l'ont aidée à procéder au dépouillement.

Bilan PPMS et exercice incendie

Le premier exercice incendie a été réalisé le 27 et 28 septembre. Les enseignants n'étaient pas prévenus. Il y en aura un par trimestre.

Il s'est bien déroulé dans l'ensemble, l'évacuation a mis entre une minute et deux minutes trente suivant les classes.

En maternelle, nous avons eu des difficultés à déclencher l'alarme car celle-ci était désactivée au niveau du tableau.

L'exercice s'est déroulé de façon différée pour les différents bâtiments, un panneau feu bloquait certains passages pour entraîner les classes à adapter leur comportement.

Le PPMS attentat-intrusion sera réalisé le 22 octobre. Il a été mis à jour en début d'année, chaque classe à une pochette reprenant toutes les informations, un groupe de contacts a été constitué afin de prévenir l'ensemble de l'équipe au plus vite par sms. Le scénario proposé est une intrusion par la rue Marcel Pagnol, repérée par la directrice. Toutes les classes devront se confiner.

L'an prochain, un système de sonorisation rendra plus efficace l'alerte donnée en cas d'intrusion.

Le PPMS risques majeurs (produits dangereux) aura lieu en mars 2022.

Le DUER est en cours de mise à jour, Mme Bertrand rencontrera les élus pour finaliser le document.

Projets pédagogiques

Le projet d'école a été présenté aux parents lors du dernier conseil d'école de l'année 2020 – 2021, il s'étale sur 4 ans et porte sur trois axes :

- **Dire, lire, écrire, compter, respecter autrui : garantir les apprentissages fondamentaux**

Actions envisagées :

Expressions idiomatiques, CM2, CP, CE1

Les élèves de CM2 dessinent des expressions au sens propre sur des affiches, viennent les présenter aux élèves de cycle 2 qui doivent trouver de quelles expressions il s'agit.

En retour, les élèves de cycle 2 mettront en scènes quelques-unes de ces expressions et les joueront, au sens figuré, devant les CM2

Le printemps des poètes, CM2, CP, CE1

Les élèves de CM2 copient des poèmes et les accrochent dans la cour de cycle 2. Les élèves de cycle 2 cueillent les poèmes (un chacun). Ces poèmes sont lus en classe, les élèves en choisissent cinq qui seront interprétés par les élèves de CM2 qui les ont copiés.

De l'art, de l'art, CM1, GS

Les CM1 proposent aux grandes sections des présentations d'artistes, d'œuvres ou de techniques sous forme d'un exposé papier ou numérique. Ces exposés sont exploités en classe et le retour se fait par envoi de photos commentées par les élèves de GS qui dictent à l'enseignante.

Expériences scientifiques, CE2, MS

Les CE2 présentent des expériences scientifiques aux MS qui feront un compte-rendu de ce qu'ils ont vu et compris sous forme d'un dessin légendé et de questions.

Invitations, PS, CM2

Les PS invitent les CM2 à venir voir une activité menée dans leur classe. Ils rédigent une invitation sous forme d'une dictée à l'adulte.

Champion en lecture, CM1, CM2

Les CM1 et les CM2 préparent des lectures, les élèves volontaires viennent les lire à une autre classe qui désigne le meilleur lecteur. Un champion est élu dans chaque classe.

Poésies et fables, GS, CP

Les GS viennent réciter une poésie ou une fable qu'ils ont apprises aux élèves de CP.

Ateliers d'EPS, CE1, CM1, CM2

Les élèves de CE1 rédigent une fiche d'activité EPS comportant l'objectif, les règles, le matériel, les consignes. Ils viennent ensuite mener la séance avec les CM1 ou les CM2.

Marionnettes, MS, GS, CP, CE1, CE2

Les MS, GS viennent raconter une histoire aux CP, CE1, CE2 grâce à des marionnettes puis les CP, CE1, CE2 doivent en retour leur jouer l'histoire ou bien réécrire l'histoire.

Liaison GS/CP

Correspondance GS/CP.

- **Contribuer à ce que chaque jeune exerce une citoyenneté active : faire de la démocratie scolaire une véritable démocratie participative.**

Actions envisagées :

En lien avec le plan harcèlement adossé au projet d'école, des règles de vie communes à tous les élèves de l'école et adaptées à leur âge seront établies en classe ainsi que les sanctions en cas de transgression. Des élections de délégués auront lieu de la GS au CM2. Trois conseils de délégués seront organisés en présence d'un représentant de la mairie et de la directrice. Les projets sont détaillés dans le plan harcèlement.

- **Entrer dans une dynamique de développement professionnel.**

Actions envisagées :

Les besoins et les compétences de l'équipe ont été listés. Des échanges d'outils et de pratiques seront réalisés. La co-intervention sera développée.

Plan harcèlement

Un plan harcèlement est adossé à ce projet d'école

Ses objectifs : Sensibiliser les élèves aux situations de harcèlement et leur donner les moyens de signaler les situations de harcèlement.

L'équipe travaillera sur le climat scolaire.

Dans le cadre école/élèves :

Actions envisagées :

Définir le cadre et la gestion des problèmes de harcèlement

Elaborer un règlement et des sanctions avec les élèves. Harmoniser par cour.

Adapter en fonction des âges. Afficher dans les classes et dans la cour.

Faire compléter à chaque élève une feuille de repérage sur le climat scolaire.

Construire et faire connaître le protocole harcèlement de l'école.

Développer les compétences psychosociales et mes outils de communication

Eduquer à l'empathie et utiliser les messages clairs à partir de jeux collectifs, de cartes de communication et du vocabulaire des émotions.

Sensibiliser au harcèlement

Définir la notion de harcèlement, déterminer le rôle de chacun en s'appuyant sur des situations concrètes.

Mettre en place des actions et des sanctions. Travailler en classe sur des livres et albums, des vidéos et des textes.

Mettre en place la médiation

Sensibiliser les élèves au rôle de médiateur. Choisir des médiateurs et les former.

Dans le cadre école/parents

Actions envisagées :

Sensibiliser au harcèlement

Définir le harcèlement, les signes qui peuvent alerter, connaître les actions et le rôle de chacun, mettre en place un temps d'échange à partir de vidéos comme « Non au harcèlement », distribuer la fiche action parents.

Gérer le harcèlement à l'école

Présenter le protocole et les outils utilisés à l'école.

Une clé USB contenant toutes les ressources (vidéo, fiches d'activités, carte de communication, liste d'albums et de livres, fiche repérage, protocole école, règlement/sanctions ...) sera donnée à chaque enseignant de l'école.

Projets des classes

- Semi-marathon et marathon collaboratifs les 18 et 19 octobre pour les élèves d'élémentaire.
- De nombreuses classes ont des projets en EPS avec des intervenants (football, handball, baseball, jeux de crosses, jeux de ballon, course d'orientation, escrime ...)
- La classe de CP de Mme Cluis travaillera sur un projet nature.
- Les PS et les MS travailleront aussi sur un projet nature.
- Les CM2 iront voir trois spectacles au TANGRAM, ils sont allés à la fête de la science.
- Les CM1 ont un projet classe d'eau sur une semaine.

Coopérative scolaire

Tous les enseignants ont un compte sur lequel ils déposent leur coopérative de classe.

Il existe une coopérative d'école gérée par Madame Bertrand.

Les fonds sont utilisés pour tous les projets pédagogiques (sorties, achats de matériel pour le sport et la récréation, matériel de jardinage...).

La mairie a accordé un budget de 11 068 euros qui sont versés sur ce compte.

Le bilan financier arrêté au 31 août 2020 faisait état d'un solde créditeur de 15000 euros.

Il reste des chèques qui n'ont pas encore été encaissés.

Le bénéfice de la vente des photos devra être ajouté.

Les comptes ont été vérifiés par Mme Vigneux, RASED et Mme Helaoui, représentante des parents d'élèves.

Travaux et achats informatiques

L'ancienne salle des maîtres a fait l'objet d'une réfection complète et accueille la classe de CP de Mme Cluis.

Le portail de la maternelle a été changé et un préau a été installé.

L'allée menant à la maternelle doit être goudronnée.

Du mobilier neuf a été acheté pour les classes de Mme Cluis et Boston.

5 vidéoprojecteurs ont été achetés et installés alors que 4 étaient prévus.

Toutes les classes élémentaires sont équipées.

En maternelle, nous avons un vidéoprojecteur pour deux classes.

M Crétot ajoute que des travaux de réhabilitation de la restauration scolaire ont été réalisés (décoration, isolation, mobilier et matériel).

Point COVID

Le protocole est allégé mais toujours présent, les élèves doivent se laver les mains régulièrement.

Ils n'ont plus l'obligation de porter un masque.

Toute personne entrant dans l'école doit porter un masque et se désinfecter les mains.

Les classes doivent être désinfectées chaque jour. Les poignées de porte, interrupteurs et autres endroits fréquemment touchés par les élèves doivent être désinfectés plusieurs fois par jour.

Par arrêté préfectoral, le port du masque est obligatoire aux abords de l'école.

Avant de passer la parole aux parents, Mme Bertrand indique aux membres du conseil d'école que la base a informé la mairie qu'un créneau de piscine est attribué à l'école de Gravigny.

Il s'agira du jeudi de 15 à 16 h, du 6 janvier 2022 au 31 mars 2022.

Il reste à déterminer quel niveau de classe ira à la piscine, cela dépendra en grande partie de l'effectif accueilli.

Questions des parents d'élèves

- Piscine :

Quelle solution est envisagée pour la piscine (au programme en GS, CP, CE1) ?

Proposition de faire appel à un Centre Aquatique Mobile.

La réponse à la question vient d'être apportée

- Sorties scolaires:

- Quelles vont être les sorties scolaires cette année ?

- Est-il possible d'organiser des visites culturelles en dehors de l'école en commençant par Evreux avec le musée, le cinéma ou la visite d'expositions qui sont proposées sur la place de la mairie par exemple.

Une partie de la réponse a été donnée. Les enseignants emmènent régulièrement les élèves à Evreux et vont aux expositions proposées par la ville de Gravigny.

- Noël :

- Les enfants en maternelle auront-ils un livre à Noël de la part de la mairie? Y aura-t-il la venue du père Noël ?

M Crétot répond que les élèves de maternelle et les CM2 auront un livre en fin d'année scolaire.

A Noël, le livre sera remplacé par un jeu collectif pour la classe, choisi par les élèves comme l'ont demandé les enseignants.

Pour la venue du père Noël, Mme Bertrand rappelle la loi sur la laïcité. Noël est une fête religieuse qui n'a pas sa place à l'école.

- Cantine, temps du midi :

- Quelles solutions d'encadrement sont mises en place sur le temps de la cantine ? En termes d'encadrement dans la cour, de règlement, de communication des incidents aux parents.

- Des problèmes de racisme de la part d'une surveillante aurait été soulevé.

M Crétot rappelle qu'un renforcement de l'effectif de surveillants a été fait. Il est difficile de recruter du personnel, ces emplois sont précaires et les surveillants partent dès qu'ils trouvent un meilleur emploi.

Un responsable a été nommé, il s'agit de M François Messein.

Des fiches d'incidents remontent en mairie.

S'il s'agit d'un incident isolé, il n'y a pas de suites. Si cela se répète, les parents sont convoqués par M Crétot et avertis qu'en cas de récurrence, une exclusion d'une semaine, de la restauration scolaire, sera appliquée.

Pour le problème de racisme, M Crétot précise, qu'après enquête, il y a eu beaucoup d'incompréhensions.

La personne incriminée venait d'être recrutée, elle s'est retrouvée en difficulté car il manquait deux surveillants ce jour-là et elle s'est énervée.

Elle a été reçue et risque un renvoi si cela se reproduit.

Les parents souhaiteraient que les problèmes de racisme soient évoqués dans le plan harcèlement. M Crétot indique que l'école de Gragny accueille une grande diversité d'élèves d'origines différentes et que tous s'entendent bien et sont bien accueillis. Les parents en conviennent mais trouvent que des propos racistes portés par un adulte sont intolérables. M Crétot rappelle qu'il s'agit d'un incident isolé qui ne reflète pas le comportement des surveillants.

- Climat scolaire :

- Comment le plan concernant le climat scolaire va-t-il être mis en place ?
- Quelle communication sera faite aux parents ?

La réponse à la question a été apportée.

- Aménagements :

- Quels vont être les aménagements de la cour ?
- Demande de parc à vélos supplémentaire.

M Crétot précise que de nombreux jeux ne sont plus conformes et devront être retirés.

L'aménagement de la cour des CP/CE1 sera étudié au prochain budget.

Mme Bertrand indique qu'une proposition de réflexion conjointe entre l'école, la mairie et les parents sur cet aménagement de cour avait été proposée l'an dernier.

Pour le parc à vélos, la mairie veut favoriser les déplacements doux et souhaite installer un parc à vélos.

- Communication :

- COVID 19:

Demande de rappel des distanciations sociales à la sortie des classes de maternelle, sens de circulation pour aller et sortir de l'école (en maternelle), une seule personne pour récupérer les enfants et pas d'attroupements devant les portes afin de laisser aller et venir les gens dans le respect des distanciations, port du masque des adultes.

Mme Bertrand précise que des affichages ont été mis par l'école et par la mairie rappelant l'obligation du port du masque par arrêté préfectoral et la nécessité de garder ses distances.

Il s'agit d'un problème de civisme.

M Crétot s'excuse, il doit quitter le conseil, il est attendu dans une autre réunion

- AFFICHAGE :

Demande d'utilisation des tableaux d'affichage (prioritairement) pour les informations aux parents qui n'ont pas accès au site internet de l'école.

Mme Bertrand affichera prioritairement les informations sur la porte vitrée de son bureau.

- Rappels sécurité :

- Rappel de l'interdiction de la circulation des deux roues aux abords de l'école.

Il s'agit d'une voie communale, seule la mairie peut intervenir auprès des contrevenants.

Fin de séance : 19H30

Mme Béatrice BERTRAND
Présidente du conseil



Mme Muriel FISCHER
Secrétaire de séance

